Le 12 septembre dernier, des militant-e-s du collectif Stop-Uranium ont bloqué un camion chargé de tétrafluorure d'uranium, un composé chimique radioactif, à sa sortie d'une usine dans la banlieue de Narbonne, afin de mesurer sa radioactivité, d'informer la population, ignorant tout de ces convois, sur leur dangerosité et leur fréquence.

Chaque jour, 3 à 5 camions provenant de cette usine circulent en moyenne, empruntent les autoroutes A9 et A7 sur plus de 200 km, et côtoient les usagers de la route de Narbonne à Pierrelatte (Drôme). Ni la population ni les maires n'en sont pour autant informés.

Lors de cette action non-violente de désobéissance civile, une militante a été interpellée de manière arbitraire et inculpée pour entrave à la circulation, et risque deux ans de prison ainsi que 4500 euro d'amende. Le jour du procès, le 7 janvier 2014, vingt-deux autres participant-e-s à cette action ont demandé, par solidarité, leur comparution volontaire, revendiquant ainsi le caractère collectif et politique de leur acte. Le procès a alors été renvoyé au 20 février pour complément d'information.

Le Parti de Gauche dénonce la criminalisation des actions militantes pourtant pacifiques et soutient pleinement les lanceurs d'alertes.

Le Parti de Gauche appelle à ses militant-e-s à se mobiliser le 20 février prochain pour le procès, et à signer dès à présent la pétition en ligne : http://www.sortirdunucleaire.org/Nous-sommes-tou-te-s-des-bloqueurs-ses-d-uranium